

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-HUITIÈME

1899

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1900

CXLVI^e SÉANCE. — 4 Mars 1899.

Présidence de M. E. PÉLAGAUD, Président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté après quelques observations présentées par MM. Pélagaud et Guinard.

M. le Président annonce la mort de M. le Dr B. Charvet, ancien président de la Société d'anthropologie, et rappelle la part active prise aux travaux de la Société par notre regretté collègue.

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1898

Aux Imprimeurs	1.550 »	En caisse (1897)	2.581 56
Association f ^o pour l'avancement des Sciences	20 »	Cotisations (1898)	1.230 »
Au gaz	6 »	Rachat d'une coti- sation.	100 »
Affranchissements. et recouvrement ^s	56 05	Diplômes	60 »
Papeterie	21 20	Intérêts des som- mes déposées	61 60
A l'appariteur	75 »		
En caisse au 1 ^{er} jan- vier 1899	2.264 91		
	<u>4.033 16</u>		<u>4.033 16</u>

Erratum : Tome XVII, page 57, lire : Affranchissement et recouvrements 72 85.

CANDIDATURES

Présentation des candidatures du D^r RÉVEIL et de M. CÔME FERRAND, de Lyon.

PRÉSENTATIONS

I. — *M. Lesbre* présente à l'appui de la communication faite par *M. Rollet*, dans la précédente séance, et relative à un cas de croissance exagérée des ongles d'orteils chez une femme, un sabot de cheval dont la longueur atteint 55 centimètres.

Cet ongle gigantesque, contourné de façon à présenter une concavité supérieure n'a pu — vraisemblablement — atteindre une pareille longueur qu'à la condition de rester sans usure pendant une période de deux à trois ans, car la pousse de la corne chez le cheval se fait assez lentement et ne dépasse guère 1 à 2 centimètres par mois.

Cette pièce anatomique appartient aux collections de l'École vétérinaire et *M. Lesbre* regrette l'absence de tout renseignement sur les conditions qui ont permis la formation d'un tel sabot.

II. — *M. Lesbre* présente ensuite l'appareil génital d'un bouc hermaphrodite, âgé de dix mois.

Cet animal possédait une sorte de vulve où apparaissait un corps érectile simulant un clitoris hypertrophié. Les testicules, très petits, étaient restés engagés dans les canaux inguinaux et ne faisaient aucune saillie extérieure.

Deux petites mamelles existaient en place normale. La tête ne portait point de cornes, le cou était relativement grêle, et, n'eût été une odeur prononcée de bouc, on aurait cru volontiers avoir affaire à une chèvre. Le propriétaire d'ailleurs s'y était trompé.

Les conditions où se trouvait le bouc dont nous parlons étaient assez analogues à celles de l'hermaphrodite apparent humain présenté il y a deux mois, ici, par MM. Lacassagne et Guinard.

L'examen anatomique a révélé ce qui suit :

L'animal possédait un appareil générateur mâle, complet jusqu'à l'urètre : testicules, épидидymes, canaux déférents, vésicules séminales... mais l'urètre était réduit à sa portion pelvienne et s'ouvrait sous l'anus par une simili-vulve.

La verge était extrêmement atrophiée et imperforée. Elle figurait — comme il a été dit — une sorte de clitoris et ressemblait à un gland sénile.

En outre, il y avait des vestiges de voies génitales femelles sous forme de deux longs et grêles conduits qui longeaient en dedans les canaux déférents, s'effilant — d'une part — jusqu'à une certaine distance des testicules, s'ouvrant — d'autre part — à l'origine de l'urètre après s'être réunis l'un à l'autre.

Il y avait donc, non seulement un état équivoque des organes extérieurs, mais encore dualité des voies génitales.

M. Lesbre est d'ailleurs très porté à croire que la malformation externe a été déterminée par le vice de développement interne.

L'appareil génital tout entier imprime le caractère sexuel et non pas seulement le testicule ou l'ovaire.

Ainsi se trouve expliqué qu'un hermaphrodite masculin, possédant seulement des testicules, ait une conformation plus ou moins féminine et vice versa, qu'un hermaphrodite féminin, ayant seulement des ovaires, soit plus ou moins masculin par ses formes extérieures, voire même par ses tendances morales. L'unisexualité n'est pas plus absolue qu'elle n'est primitive. Elle présente de nombreux degrés et, abstraction faite des cas d'hermaphroditisme, on peut être plus ou moins mâle ou plus ou moins femelle.

DISCUSSION

M. Guinard demande à poser aux anatomistes présents à la séance les deux questions suivantes :

Le canal de Müller et le canal de Wolff sont-ils, chez l'embryon, la caractéristique : le premier, du sexe féminin ; le second, du sexe masculin ?

L'un et l'autre peuvent-ils se développer simultanément chez un même sujet et peut-on admettre la possibilité de la coexistence de glandes génitales mâles et de glandes génitales femelles chez un même sujet ?

M. Durand. La discussion est encore ouverte sur ce dernier point.

En pathologie humaine, le cas typique de coexistence de glandes génitales de sexe différent est encore à trouver.

Dans le cas d'Heppner, dont on a beaucoup parlé, était signalée la présence simultanée de deux ovaires et de deux testicules... Ce cas a été fort discuté et n'est peut-être pas un argument définitif en faveur de l'hypothèse à l'appui de laquelle il a été produit.

M. Guinard s'inscrit en faux contre l'interprétation généralement donnée au cas d'Heppner et qui ferait des quatre glandes observées, quatre ovaires.

Les coupes microscopiques — dont la reproduction accompagne le mémoire original d'Heppner — ne sauraient être interprétés dans ce sens.

Sans insister sur ce point particulier, *M. Guinard* demande si l'embryologie fait — *a priori* — rejeter la coexistence possible de deux glandes génitales de sexe différent ?

M. Lesbre ne le pense pas, et l'anatomie comparée peut fournir de nombreux arguments en faveur de cette possibilité.

La discussion est close après quelques mots de *M. Pélagaud* sur l'hermaphrodisme dans l'antiquité.

COMMUNICATION

M. Guinard communique, au nom de *M. Chantre*, la note suivante, que notre dévoué secrétaire général, actuellement en mission dans la Haute-Egypte, lui a envoyée :